



Groupe d'Action Locale
Avallonnais

Compte-rendu consultation écrite
Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Avallonnais

Une consultation écrite du Comité de Programmation du GAL Avallonnais a été lancée le 11 mai 2020 à 15 heures 40.

Cette consultation sollicitait l'avis du Comité de Programmation concernant :

- le transfert de cinq dossiers du programme LEADER vers des fonds régionaux,
- la demande d'une enveloppe complémentaire tenant compte de ses transferts.

Conformément au Règlement Intérieur du Comité de Programmation les e-mails sont envoyés avec accusé de réception et un délai de 5 jours francs (non compris la date d'envoi du mail) est donné aux membres pour apporter une réponse, soit le 18 mai à 18h.

Les e-mails de consultation comportaient deux pièces jointes :

- un tableau avec détail des dossiers concernés par le transfert,
- un tableau récapitulatif de l'état de consommation et des besoins financiers du programme.

Les contributions des membres sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Membre	Qualité	Collège	Date / heure réponse	Avis
LABOSSE Nathalie	Titulaire	Public	11/05/2020 à 16h13	Lu
GERMAIN Pascal	Titulaire	Public	11/05/2020 à 16h30	favorable
IDES Didier	Titulaire	Public	11/05/2020 à 19h15	favorable
DELORME Gérard	Titulaire	Public	12/05/2020 à 14h59	Lu
MARCHAND Jérôme	Titulaire	Privé	12/05/2020 à 16h22	favorable
BAKRY Annick	Titulaire	Privé	13/05/2020 à 20h30	favorable
CHAMPEAUX Claudie	Titulaire	Public	15/05/2020 à 11h42	favorable
BORSATO Arlette	Titulaire	Privé	15/05/2020 à 12h08	favorable
BARBARO Jean-Marie	Titulaire	Privé	15/05/2020 à 14h42	favorable
NAULOT François-Xavier	Titulaire	Privé	18/05/2020 à 14h24	favorable
CASSIN Gilbert	Titulaire	Privé	18/05/2020 à 14h24	favorable

Conformément au Règlement Intérieur, lorsque les accusés de réception sont notifiés, la réponse du membre est considérée comme effective et validant la proposition soumise.

Ont été reçus 9 avis favorables et 2 accusés de réception.

En conclusion le Comité de Programmation **donne un AVIS FAVORABLE au transfert de cinq dossiers sur les fonds régionaux et à la demande d'une enveloppe complémentaire** avec 11 voix sur 11.

Le 18 mai 2020

Le Président du GAL Avallonnais
Pascal GERMAIN